

MENTION COMPLÉMENTAIRE Technicien en énergies renouvelables

Le titulaire de la mention complémentaire « *technicien en énergies renouvelables* » est un *électricien* ou un *climaticien* spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Enseignements pratiques et théoriques

Photovoltaïque :

- En autoconsommation
- Micro-onduleurs
- onduleur hybride
- Site isolé

Pose en surimposition et intégration complète

-Le solaire thermique

-La biomasse

-La ventilation double-Flux

-La pompe à chaleur :

Formation théorique

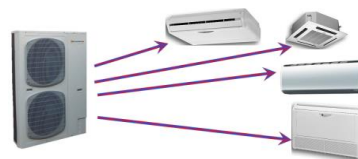
Formation pratique



Préparation à l'attestation de capacité pour les fluides frigorigènes

-Habilitation au travail en hauteur

-Communication clientèle



Objectifs :

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements, raccorder l'installation aux réseaux,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et corrective de l'installation.

RE 2020

Bâtiment à
Énergie Positive
& Réduction Carbone

Formation en alternance (contrat d'apprentissage) ou en scolaire.

16 semaines de formation au lycée (35h/semaine, enseignement professionnel exclusivement)

Validation :

Deux épreuves de CCF (pratiques et orales) ; une Epreuve écrite nationale



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
Smart Energy Systems Campus - Auvergne-Rhône-Alpes

académie Grenoble **Égreta**
GRENOBLE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

Infos : mentionenergie@gmail.com

Site Web : <http://mentionenergie.free.fr>

Lycée Pablo Neruda 35, rue Henri Wallon 38400 Saint-Martin d'Hères Tél : 04 76 25 07 22 Fax : 04 76 25 19